

Religions

## **Strasbourg approuve la création de deux nouvelles mosquées**

*Strasbourg, qui compte quelque 40 00 musulmans en son sein et dans son agglomération, vient d'approuver la création de deux nouvelles mosquées lors du conseil municipal du 17 janvier. Placée sous le régime concordataire de l'Alsace-Moselle, la ville de Strasbourg, en soutenant les projets de mosquées, fait ainsi preuve d'une application dynamique du principe de l'égalité des cultes.*



Deux terrains sont octroyés par la mairie pour la construction de mosquées de proximité : l'une dans le quartier de Robertsau (photo) ; l'autre dans le quartier HautePierre.

A l'unanimité, le conseil municipal de la ville de Strasbourg, réuni le lundi 17 janvier, a décidé l'octroi de deux terrains et de subventions pour la construction de mosquées de proximité. Une décision possible sous le régime du bail emphytéotique.

C'est grâce au régime concordataire qui régit l'Alsace-Moselle que cette décision a été possible, mais aussi grâce à une volonté politique.

Un communiqué de la Grande Mosquée de Strasbourg adresse d'ailleurs ses « *remerciements au sénateur maire de Strasbourg M. Roland Ries pour sa politique courageuse visant à traiter l'islam avec équité* ». Joint par Saphirnews, le président de la Grande Mosquée, Said Aalla, confie sa satisfaction concernant le vote : « *Tout le monde (gauche, droite, Verts) a voté positivement, c'est une avancée importante et une décision sage.* »

Un vote qui fut possible par la volonté d'Olivier Bitz, maire adjoint chargé des Cultes. La Grande Mosquée lui rend également hommage dans son communiqué et salue son « *efficacité remarquable afin que cette politique devienne une réalité de terrain* ».

La mairie octroiera également une subvention, à hauteur de 10 % du prix de la construction des édifices.

## Deux mosquées, dont une aura un minaret

Les deux associations en charge de la construction et de la gestion des mosquées ont déjà déposé des demandes de subventions complémentaires auprès du Conseil général et du Conseil régional.

La première mosquée sera complétée par un centre culturel et s'élèvera dans le quartier Robertsau. Le terrain de 1 137 m<sup>2</sup> est situé entre un temple protestant et une église catholique. Une configuration qui plaît à Chaïb Choukri, le président de l'association culturelle des Deux Rives, porteuse du projet. « *Le dialogue interreligieux existe à Strasbourg et il est de très bon* », déclare-t-il à Saphirnews.

Un lieu de culte qui devenait essentiel dans ce quartier « riche » de Strasbourg, où la communauté musulmane demandait depuis 16 ans des locaux vacants pour pratiquer son culte. En attendant, les prières se faisaient « *dans une salle des fêtes* », qui pouvait accueillir jusqu'à « *450 fidèles pendant le mois du Ramadan* », rappelle M. Choukri.

L'association Réforme Sociale porte, quant à elle, le projet d'une mosquée et d'un centre culturel sur un terrain de 2 500 m<sup>2</sup> du quartier Hautepierre. Un quartier où la communauté musulmane représente « *50 % de la population, même s'ils ne sont pas tous pratiquants* », nous précise Abdelhafid Akhmim, le président de Réforme Sociale. La construction d'un lieu de rencontre et de culte était donc indispensable. « *Aujourd'hui, presque 800 fidèles se réunissent tous les vendredis dans un ancien supermarché désaffecté pour la prière* », poursuit M. Akhmim. La mosquée abritera un minaret « *pour le côté symbolique et esthétique* » et « *un centre de soutien scolaire et d'alphabétisation* ».

Un projet lancé voilà plus de 10 ans. En 1999, la mairie de Strasbourg avait accordé le terrain aux fidèles, mais le changement de municipalité en 2001 avait été fatal. « *Je pense qu'en votant le projet à l'unanimité lundi, les élus ont voulu se rattraper. Maintenant, je crois que l'on peut regarder vers l'avenir, sans crainte de retour en arrière.* »